



**KRAKEN ROBOTICS INC.
RAPPORT DE GESTION
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020**

Le présent rapport de gestion de Kraken Robotics Inc. (la « société » ou « Kraken ») contient une analyse des résultats financiers de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et doit être lu conjointement avec les états financiers audités de la société et les notes y afférentes pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, qui sont disponibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com. L'information présentée dans le présent rapport de gestion est à jour à la date d'établissement, le 26 avril 2021.

Les états financiers au 31 décembre 2020 ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Tous les montants sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion et notamment les rubriques ci-dessous intitulées « Nature des activités », « Utilisation d'estimations et de jugements », « Gestion du capital », « Instruments financiers et gestion des risques » et « Risques et incertitudes » contiennent des « énoncés prospectifs » et de l'« information prospective » (collectivement, les « **énoncés prospectifs** ») au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables en vigueur au Canada.

Dans certains cas, les énoncés prospectifs peuvent se repérer à l'emploi de termes de nature prospective tels que « peut », « sera », « s'attend à », « a l'intention de », « cherche à », « potentiel », « possible », « estime », « anticipe », « croit », « pourrait », « devrait », « continue », « planifie », « cible », « vise » et « il est probable que », employés à la forme positive ou négative de ces termes, ou d'expressions similaires qui visent à indiquer qu'il s'agit d'énoncés prospectifs. Dans le présent rapport de gestion, les énoncés prospectifs peuvent inclure, sans s'y limiter, des énoncés concernant les plans, les stratégies et les objectifs futurs de Kraken, y compris ce qui suit :

- les attentes concernant les produits, les charges et les activités d'exploitation ;
- la capacité d'exécuter les contrats qu'elle a annoncés pour les produits suivants : AquaPix® MINSAS, système laser 3D SeaVision®, KATFISH™, ThunderFish® VSA, système autonome de mise à l'eau et de récupération, batteries et produits de propulsion;
- les besoins de trésorerie prévus et les besoins de la société en matière de financement supplémentaire et/ou de financement public pour combler ses besoins en fonds de roulement, et sa capacité à obtenir un tel financement, ainsi que les obligations au chapitre du remboursement de la dette et les autres obligations contractuelles de la société;
- la capacité de la société à maintenir les produits actuels et prévus si elle ne parvient pas à rivaliser avec la concurrence pour l'obtention de nouveaux contrats;
- notre capacité et notre intention d'accroître les produits tirés de la robotique en tant que service et de l'analyse des données;
- nos attentes concernant notre projet OceanVision™ de développement de nouvelles technologies et de nouveaux produits marins pour permettre l'acquisition de données et l'analyse de données robotiques sous-marines à titre d'entreprise de services;
- la capacité de la société à protéger, à maintenir et à faire respecter ses droits de propriété intellectuelle;
- la capacité de la société à se défendre advenant des réclamations de tiers concernant la contrefaçon ou la violation de droits de propriété intellectuelle par la société, ou d'autres conflits liés à de tels droits;
- les attentes concernant les marchés de capitaux et la capacité de la société à continuer à obtenir du financement même si les marchés sont ébranlés par la pandémie mondiale de COVID-19;
- la capacité de la société à attirer de nouveaux clients;
- la capacité de la société à attirer et à retenir du personnel;
- la position concurrentielle de la société et ses attentes concernant la concurrence et son succès futur dans le cadre des processus d'appels d'offres.

Les énoncés prospectifs reflètent les opinions actuelles de la société à l'égard des événements futurs et sont soumis à divers risques et incertitudes connus et inconnus, lesquels sont nécessairement fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien qu'elles soient considérées comme raisonnables par Kraken, sont intrinsèquement hors de son contrôle et impossibles à prévoir, de sorte que les résultats, les rendements ou les réalisations réels de la société pourraient être sensiblement différents de ceux exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés, et qui sont établies d'après des hypothèses concernant ces risques, ces incertitudes et d'autres facteurs énoncés dans le présent document, notamment, sans toutefois s'y limiter, les facteurs mentionnés ci-dessous dans la section « Risques et incertitudes ». Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur certains de ces risques ou incertitudes, veuillez vous reporter à la rubrique « Risques et incertitudes » du présent rapport de gestion et aux documents d'information continue que Kraken dépose à l'occasion auprès des autorités de réglementation en valeurs mobilières du Canada, y compris la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 à la rubrique « Facteurs de risque », aux rapports trimestriels et annuels et aux informations supplémentaires, qui sont disponibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com. D'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou que Kraken juge moins importants peuvent également avoir une incidence défavorable sur la société.

La société ne s'engage nullement à mettre à jour les énoncés prospectifs, sauf si la loi l'y contraint. Ces énoncés prospectifs représentent le meilleur jugement de la direction et reposent sur les renseignements dont elle dispose actuellement. Aucun énoncé prospectif ne peut être garanti et les résultats futurs réels peuvent différer sensiblement des résultats présentés. En conséquence, les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs.

NATURE DES ACTIVITÉS

Kraken Robotics Inc. (anciennement Kraken Sonar Inc.) a été constituée le 14 mai 2008 en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* de la Colombie-Britannique et est une société par actions cotée en bourse dont le siège social est situé au 100 King Street West, bureau 1600, Toronto (Ontario) M5X 1G5.

La principale activité de la société consiste à concevoir, à fabriquer et à vendre des capteurs centrés sur des logiciels, des batteries et des systèmes robotiques sous-marins.

Aperçu de la société

Kraken Robotics Inc. (PNG : TSX-V) est une entreprise de technologies marines qui fournit des capteurs pour sonars et des capteurs optiques de pointe, des batteries et des équipements de robotique sous-marine destinés à des applications militaires et commerciales. La société est reconnue comme un chef de file mondial en matière d'innovation dans le domaine du sonar à ouverture synthétique (SAS) – une technologie d'imagerie sous-marine révolutionnaire qui améliore considérablement l'étude des fonds marins en produisant des images à très haute résolution couvrant une surface plus étendue. Les marchés militaires et commerciaux connaissent une croissance intéressante, car ils intègrent désormais les véhicules sans pilote et les capteurs intelligents dans leurs plans d'achat et leurs budgets.

CAPTEUR AQUAPIX® MINSAS POUR VÉHICULES SOUS-MARINS

Le capteur AquaPix® MINSAS (sonar interférométrique miniature à ouverture synthétique) s'appuie sur la technologie de sonar à ouverture synthétique de base de Kraken. Grâce à la longueur compacte du réseau de récepteurs du sonar interférométrique miniature à ouverture synthétique, qui n'est que de 60 cm, la résolution de l'image du sonar AquaPix® a récemment été améliorée, passant de 3,0 x 3,3 cm (longitudinalement) à 1,9 x 2,1 cm, une qualité inégalée dans le secteur, tout en maintenant une résolution Ultra HD constante sur des distances allant jusqu'à 120 mètres de côté. La structure légère est intégrée dans partie modulaire de la charge utile de moins de huit pouces de diamètre, qui peut être facilement mobilisée dans les véhicules sous-marins sans pilote (UUV) des clients quelle que soit leur taille. La partie de la charge utile du sonar interférométrique miniature à ouverture synthétique comprend également le processeur de SAS en temps réel de dernière génération de Kraken, le RTSAS MK-II. Le processeur de SAS en temps réel permet le traitement en temps réel, à bord, des images et de la bathymétrie du SAS à pleine résolution et permet aux opérateurs de se servir de la gamme d'outils de post-traitement de Kraken, notamment le nouveau logiciel de visualisation et de contrôle du sonar SASView 3D. Le MINSAS plus RTSAS offre aux opérateurs un taux de couverture de surface de plus de 3 km² par heure à pleine résolution SAS, permettant des études très efficaces. Nous poursuivons la mise au point de notre nouveau SAS multispectral. Ce produit offrira une capacité unique, permettant simultanément l'imagerie acoustique à très haute résolution et la détection d'objets enfouis à partir du même capteur.

En 2020, Kraken a livré à la marine américaine, dans le cadre du Programme de mise à l'essai de nouveaux produits étrangers, deux capteurs de sonar interférométrique miniature à ouverture synthétique portables à deux personnes. Au cours de l'année, la société a livré des capteurs de sonar interférométrique miniature à ouverture synthétique à des clients du secteur de la défense. Les discussions techniques et les offres de prix concernant les capteurs sont avérées intéressantes, et de nombreux fabricants de véhicules sous-marins autonomes (VSA) ont manifesté leur intérêt pour les plateformes de VSA, qu'elles soient grandes ou petites.

SYSTÈME LASER 3D SEAVISION® POUR VÉHICULES SOUS-MARINS

Kraken Robotik GmbH (« KRG »), une filiale entièrement détenue par la société, a commencé à exercer ses activités en janvier 2017 à Brême, en Allemagne. Elle se concentre sur la mise en point de capteurs d'images 3D, l'apprentissage automatique et les algorithmes d'intelligence artificielle (IA) pour les plateformes robotiques sous-marines.

KRG, aidé par les ingénieurs de Kraken au Canada, a mis au point le système laser 3D SeaVision®. SeaVision® est le premier système d'imagerie laser sous-marine RVB au monde qui offre la résolution, la portée et la vitesse de balayage nécessaires pour produire en temps réel des images de nuages de points 3D en couleur des infrastructures sous-marines à une précision millimétrique. La capacité de produire une reconstruction 3D précise des infrastructures sous-marines est une exigence essentielle pour les applications commerciales, militaires et de recherche océanographique. Le système initial est conçu pour être déployé sur des plateformes robotiques sous-marines telles que les véhicules télécommandés (VT) et les VSA. Kraken a constaté que les clients de nombreux secteurs, comme celui de la défense, du pétrole et du gaz, des énergies renouvelables et du nucléaire, manifestent un grand intérêt pour SeaVision®.

En partenariat avec une société pétrolière et gazière internationale, Kraken poursuit la mise au point d'un outil unique d'inspection sans contact des chaînes d'amarrage, dont la commercialisation est prévue pour le second semestre de 2021. Cet outil, utilisant la plateforme SeaVision®, peut servir à répondre aux besoins actuels d'inspection de l'industrie pétrolière et gazière en mer, ainsi qu'aux besoins futurs d'inspection de l'industrie éolienne en mer. Cette nouvelle plateforme devrait permettre de réduire considérablement les coûts liés à l'inspection des infrastructures essentielles, qui doivent être inspectées régulièrement.

En 2020, Kraken a livré :

- Un capteur à balayage laser SeaVision® d'une portée de 3 000 mètres au GEOMAR Helmholtz Centre for Ocean Research en Allemagne. GEOMAR est un institut mondial de premier plan pour la recherche océanographique, comptant près de 1 000 employés. KRG a livré un scanner au laser 3D SeaVision® à double tête ainsi que trois profileurs SeaVision® (chacun comportant une caméra SmartCam™ de Kraken et un laser distinct). La valeur du contrat était d'environ 0,5 million de dollars.
- Une plateforme d'imagerie laser sous-marine SeaVision® à Parcs Canada. En raison des restrictions imposées par suite de la pandémie de COVID-19, Kraken a travaillé à distance avec Parcs Canada pour terminer les essais du système de métrologie SeaVision et du VT Falcon amélioré.
- Une plateforme d'imagerie laser sous-marine SeaVision® à un entrepreneur américain anonyme du secteur de la défense.
- Son dernier rapport à un client de l'industrie pétrolière et gazière en mer qui avait utilisé le scanner au laser SeaVision® de Kraken pour inspecter une chaîne d'amarrage. Les données à haute résolution recueillies sont utilisées pour analyser la corrosion de ces chaînes d'amarrage sous-marines.

Kraken poursuit le développement de son produit SeaVision®, un profileur laser qui peut être intégré aux VSA et aux corps de remorquage de Kraken et d'autres fabricants.

VÉHICULE SOUS-MARIN TRACTÉ KATFISH™

Kraken a conçu le poisson actif tracté (KATFISH™) pour effectuer une cartographie des fonds marins à grande vitesse et à haute résolution. Le système permet d'obtenir en temps réel des images du fond marin, de la bathymétrie et des modèles de terrain numériques 3D perfectionnés du fond marin – optimisés pour les navires de surface avec ou sans équipage. Combiné au révolutionnaire sonar interférométrique miniature à ouverture synthétique AquaPix® de Kraken, il est particulièrement adapté à l'étude des fonds marins à des fins militaires et commerciales.

Au sein du marché de l'étude commerciale des fonds marins, KATFISH™ offre aux sociétés énergétiques extracôtières l'avantage d'effectuer des études complètes et à haute résolution des infrastructures en place, telles que les pipelines et les stations sous-marines, en au moins deux fois moins de temps que les méthodes plus conventionnelles. KATFISH™ fonctionne à des vitesses allant jusqu'à 10 nœuds, contrairement aux 1 à 2 nœuds peu rapides des VT ou aux 3 à 4 nœuds moyens des systèmes sonar passivement stables, ce qui réduit le temps et les coûts de fonctionnement.

Sur le marché de la défense, il est de plus en plus nécessaire de moderniser les opérations de luttres contre les mines marines (LMM) . La génération précédente de navires de chasse aux mines à une seule fonction, conçus et fabriqués entre les années 1970 et 1990, est peu à peu retirée. Par conséquent, le besoin croissant de plateformes d'imagerie du fond marin à haute résolution et à grande vitesse se fait sentir.

La capacité de la plateforme KATFISH™ à générer une résolution sonar à l'échelle du centimètre dans les trois dimensions peut grandement améliorer la détection, la classification et l'identification des petits objets du fond marin lors des missions d'étude du fond marin, tant militaires que commerciales.

Kraken a des attentes élevées à l'égard de KATFISH™ qui offre des capacités de cartographie sous-marine et de chasse aux mines hautement performantes depuis une plateforme tractée, aussi bien pour le marché militaire que pour le marché commercial, et s'attend à ce qu'il soit une importante source de produits pour la société. La société a par le passé travaillé en partenariat, à titre de fournisseur, avec de grands entrepreneurs du secteur de la défense qui participent à divers appels d'offres à unités multiples, et elle compte répéter l'expérience à l'avenir.

Les mises à jour et les faits nouveaux récents concernant KATFISH™ sont les suivants :

- Nous avons livré une plateforme KATFISH™ au premier trimestre de 2020 à ThayerMahan dans le cadre d'un contrat évalué à 2,9 millions de dollars.
- En septembre 2020, Kraken a obtenu un contrat aux termes d'un processus d'appel d'offres ouvert auprès du ministère danois de la Défense, Organisation des acquisitions et de la logistique, pour la fourniture de sonars pour la chasse aux mines à la Marine royale danoise. Dans le cadre de ce programme, Kraken fournira son système de SSO tracté KATFISH™ pour la chasse aux mines, le système de treuillage Tentacle® et le système autonome de mise à l'eau et de récupération, qui seront intégrés à bord des navires de surface pour lesquels la Marine royale danoise dispose d'une option sans équipage. La valeur totale du contrat s'élève à 36 millions de dollars, payable sur une période de 5 à 10 ans, la majorité des fonds (environ 22 millions de dollars) devant être reçus au cours de la phase d'acquisition du produit de deux à trois ans, les fonds restants (environ 14 millions de dollars) étant alloués aux ententes de service après-vente qui se poursuivront pendant la durée restante du contrat.
- En septembre 2020, Kraken a signé un contrat pour la fourniture de systèmes de chasse aux mines à Remontowa Shipbuilding S.A., qui seront intégrés aux nouveaux navires de lutte contre les mines KORMORAN II de la marine polonaise. Les équipements devraient être livrés au cours du second semestre de 2021.

VÉHICULE SOUS-MARIN AUTONOME THUNDERFISH® (VSA)

Kraken poursuit son programme de développement du VSA ThunderFish®. Le prototype original du VSA ThunderFish® de Kraken est une mise à niveau technique du VSA DeDave de Fraunhofer. Kraken versera à Fraunhofer une redevance calculée en fonction du pourcentage de chaque vente, les engagements minimaux débutant en 2022. Le VSA ThunderFish® a été conçu pour des applications militaires, commerciales et scientifiques en eaux profondes. Il sert de plateforme de démonstration de la technologie de détection et de robotique afin d'appuyer le développement continu des programmes de détection et de robotique sous-marines de la société.

Kraken a établi un programme de coopération technique à long terme avec Fraunhofer en vue de mettre au point des technologies pouvant être déployées dans le cadre du programme de VSA ThunderFish® de Kraken. Kraken s'est engagé à accorder à Fraunhofer des subventions de 300 000 euros par an pendant une période de trois ans (2019 à 2021) pour des projets de recherche et de développement. Ces projets seront confiés à Fraunhofer lorsque les différents énoncés de travaux seront convenus et que les bons de commande seront établis. L'engagement restant dans le cadre de ce programme est de 300 000 euros. Ces projets seront passés en charges au fur et à mesure qu'ils seront réalisés.

Grâce au financement inclus dans le projet OceanVision de Kraken, au troisième trimestre de 2020, Kraken a entamé la mise au point d'un véhicule ThunderFish® XL.

S'appuyant sur les efforts précédents de développement du VSA ThunderFish® Alpha, le VSA ThunderFish® XL sera plus grand, pourra atteindre une plus grande profondeur, sera doté d'une plus grande capacité de charge utile et d'une meilleure endurance de mission. Il aura les capacités essentielles suivantes :

1. La capacité de passer du mode d'étude à grande vitesse au mode stationnaire à vitesse nulle pendant la mission;
2. Détection de cibles acoustiques, lasers et optiques à travers le capteur, reconnaissance d'images et inspection;
3. Utilisation de capteurs intégrés pour améliorer la précision de navigation des véhicules.

Pour ce qui est des VSA, Kraken compte utiliser les VSA ThunderFish® XL et les VSA obtenus pour créer une flotte de véhicules pouvant fournir des services de robotique plutôt que de se concentrer sur la vente de véhicules sous-marins autonomes. Nous pensons que cette approche permettra à Kraken d'occuper une position de choix sur le marché. Le VSA ThunderFish® XL devrait être en service en 2022, les coûts de recherche et développement (à l'exclusion des sommes versées à Fraunhofer) étant prévus dans le cadre du projet OceanVision™.

SYSTÈMES AUTONOMES DE MISE À L'EAU ET DE RÉCUPÉRATION

La mise à l'eau et la récupération d'équipements en mer font partie des phases les plus dangereuses lorsqu'on utilise des VT ou des VAS. Grâce à l'embauche d'anciens employés de Rolls Royce Marine en 2016, la division des systèmes de manutention de Kraken dispose d'une équipe d'ingénieurs spécialisés dans les systèmes autonomes de mise à l'eau et de récupération et dotés d'une expérience avérée. Ce groupe est en train de concevoir à la fois un système de treuillage intelligent (TENTACLE™) et un système autonome de mise à l'eau et de récupération qui peut déployer des VSA depuis des navires, des installations d'accueil et des stations d'amarrage. Les capacités de ce groupe sont essentielles à la concrétisation de nombreuses possibilités d'affaires dans lesquelles Kraken est impliquée ou qu'elle poursuit.

Au cours du troisième trimestre de 2020, dans le cadre du projet OceanVision™, Kraken a mené à bien les essais en mer du système autonome de mise à l'eau et de récupération, du système Tentacle Winch®, et du véhicule sous-marin tracté à sonar à ouverture synthétique KATFISH™. Le système Tentacle Winch® et le système autonome de mise à l'eau et de récupération sont tous deux fabriqués en aluminium non soudé offrant une grande résistance, un faible poids et une faible signature magnétique.

KRAKEN POWER GMBH

Depuis le 31 décembre 2019, Kraken détient une participation de 100 % dans Kraken Power GmbH, soit une augmentation par rapport à la participation de 75 % qu'elle détenait à la fin du troisième trimestre de 2019. Kraken Power GmbH conçoit et fabrique des propulseurs, des transmissions, des batteries, des systèmes de gestion des batteries et des composants électroniques uniques et résistants à la pression. Il s'agit de composants spécialisés pour les eaux profondes destinés aux VSA et aux VT. Grâce à sa technologie unique d'encapsulation des batteries au lithium polymère dans un gel résistant à la pression, Kraken Power propose une solution de remplacement peu coûteuse, écologique et supérieure aux batteries compensées par l'huile actuellement utilisées pour les applications de batteries sous-marines. La technologie et les produits de Kraken Power permettent de réduire de façon significative les coûts des matériaux pour notre VSA ThunderFish® par rapport à ceux des batteries conventionnelles.

Le 31 décembre 2019, Kraken a acquis la participation résiduelle de 25 % de Kraken Power non détenue actuellement pour 350 000 euros, en contrepartie d'un paiement en trésorerie de 250 000 euros et de l'émission de 236 258 actions ordinaires de la société au prix de 0,62 \$ l'action. À la suite de la transaction, un paiement au titre du changement de contrôle a été effectué à un tiers prêteur indépendant de Kraken Power pour un montant de 120 000 euros, qui a été versé au troisième trimestre de 2020. Le prix d'achat a été pris en compte dans l'état des variations des capitaux propres, tandis que le paiement lié au changement de contrôle a été comptabilisé dans l'état du résultat net au quatrième trimestre de 2019.

En 2020, Kraken Power a livré sa deuxième commande de batteries à un client militaire américain, lequel a également passé une troisième commande qui a été livrée au premier trimestre de 2021. En outre, Kraken Power a réalisé la première livraison de batteries à Dive Technologies parallèlement à la mise au point de son VSA de grand diamètre.

GROUPE DE TRAITEMENT DES SIGNAUX ACOUSTIQUES

Le groupe de traitement des signaux acoustiques (ASPG) de Kraken a été établi au milieu de l'année 2018 et ses employés cumulent plus de 80 ans d'expérience dans le développement et l'intégration de systèmes sonars. Leur compétence principale est la mise en œuvre de logiciels de traitement des signaux numériques et d'interface utilisateur pour les applications sonars de lutte anti-sous-marine (LASM). Ce travail consiste le plus souvent à intégrer des plateformes de traitement intégrées dans des systèmes d'analyse à bord de navires ou à terre. Le groupe peut traiter et afficher des données provenant de systèmes fixes et mobiles sous-marins et aéroportés et tirer parti de l'automatisation des machines, des améliorations technologiques des réseaux actifs et passifs, des mises à niveau matérielles et logicielles des systèmes de LASM, de surface et aéroportés.

ROBOTIQUE EN TANT QUE SERVICE

Kraken pense que certains clients préfèrent recourir à ses services pour qu'elle leur fournisse les produits (c'est-à-dire les données d'imagerie et de bathymétrie) en utilisant l'équipement de Kraken, plutôt que d'acheter l'équipement et de devoir en assurer le fonctionnement et l'entretien. C'est ainsi que Kraken a lancé la robotique en tant que service. Kraken s'attend à ce que la robotique en tant que service devienne une part croissante de ses revenus au fil du temps. Kraken fournira la robotique en tant que service aux clients qui utiliseront les véhicules sous-marins tractés et les VSA KATFISH™ de Kraken, comme les modèles ThunderFish® XL et Dive-LD, ainsi que des capteurs innovateurs comme le système laser 3D SeaVision®. Bien que les produits de la robotique en tant que service soient modestes au départ, Kraken soumissionne des contrats impliquant des études en eaux peu profondes et très profondes au moyen des appareils KATFISH™, ThunderFish® et Dive-LD, ainsi que du système laser 3D SeaVision®.

PROJET OCEANVISION™

Le projet OceanVision™ de la société est centré sur la création de la robotique en tant que service pour les activités d'imagerie et de cartographie sous-marines des fonds marins. Le projet OceanVision™ a débuté au second semestre de 2019, et le contrat a été officiellement signé en janvier 2020. OceanVision™ est un projet de 18,8 millions de dollars échelonné sur trois ans et axé sur le développement de nouvelles technologies et de nouveaux produits marins pour permettre une acquisition de données et d'analyses de données robotiques sous-marines à titre d'entreprise de services. Il s'agira d'une solution de service clé en main pour la réalisation d'images, de cartographies et d'analyses du fond marin en très haute définition, favorisant la cueillette simultanée de données sur l'environnement océanique et l'habitat marin. Ainsi, nous disposerons d'une solution de numérisation de bout en bout offrant des capteurs, de la robotique et de l'analyse de données de pointe comme solution de service clé en main pour l'imagerie et la cartographie des fonds marins. L'analyse rapide des données à haut débit permettra de réduire considérablement les coûts liés à l'obtention d'une imagerie et d'une cartographie du fond marin à haute résolution, ce qui permettra aux utilisateurs finaux de prendre des décisions opérationnelles plus éclairées en temps réel.

Les nouvelles technologies que Kraken développera dans le cadre du projet OceanVision™ ne sont pas encore accessibles sur le marché, car l'offre de ces technologies n'a pas encore atteint sa pleine maturité et n'est pas étroitement intégrée. Un VSA ayant les capacités de planer et pouvant demeurer dans les fonds marins combiné à un ensemble de capteurs acoustiques et optiques de pointe constitue un ensemble puissant. Comme Kraken est le fabricant de tous les principaux composants du véhicule (c'est-à-dire les capteurs, les batteries, le système de propulsion et les logiciels), Kraken estime que ses plateformes et services robotiques peuvent être fournis à un coût global bien inférieur à celui des systèmes concurrents.

Le projet a débuté au troisième trimestre de 2019 et Kraken a déployé ses capteurs et ses plateformes sous-marines sans équipage pour réaliser des images et une cartographie des fonds marins en très haute définition dans les Grands Bancs de Terre-Neuve et dans d'autres régions du Canada atlantique dans le cadre du projet OceanVision™. À ce jour, Kraken a mené à bien trois campagnes en mer dans le cadre de ce projet.

Pour financer le projet, l'investissement de la Supergrappe de l'économie océanique du Canada s'élève à 6,3 millions de dollars, tandis que les fonds restants sont octroyés par des organismes gouvernementaux, des partenaires de l'industrie (Petroleum Research Newfoundland and Labrador, Ocean Choice International et Nunavut Fisheries Association) et Kraken. Au cours du troisième trimestre de 2020, NSP Maritime Link Inc (NSPML), une filiale entièrement détenue par Emera Inc, s'est jointe au projet OceanVision™ de Kraken. NSPML versera plus de 500 000 \$ pendant la durée du projet. Des 18,8 millions de dollars de coûts prévus pour le projet, 9,5 millions de dollars ont été dépensés au 31 décembre 2020. L'engagement de Kraken à l'égard du projet est de 4,4 millions de dollars, dont un solde de 2,4 millions de dollars au

31 décembre 2020.

CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES ACCORDÉES

Au 31 décembre 2020, Kraken avait encore 1,4 million de dollars de subventions à prélever au titre des activités de recherche et de développement. Cela exclut le montant de 7,1 millions de dollars de financement restant à recevoir dans le cadre du projet OceanVision™.

Les principales composantes de ce financement restant sont les suivantes :

En août 2019, la société a obtenu un financement pour le développement d'un capteur d'inspection laser de chaîne d'amarrage destiné aux applications pétrolières et gazières en mer. Dans le cadre du projet, un financement total de 1,8 million de dollars est accordé en espèces et en nature par Husky (1,26 million de dollars) et le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, par l'intermédiaire de Innovation and Business Investment Corporation (540 000 \$). La composante en espèces du projet reçue par Kraken sera de 720 000 \$, dont 558 673 \$ ont été reçus.

En août 2020, la société a obtenu un financement de 2,9 millions de dollars du Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada (PARI-CNRC). Ce financement permet de soutenir la recherche et le développement du véhicule sous-marin autonome (VSA) Thunderfish® XL de Kraken et s'inscrit également dans le cadre du projet OceanVision™ de Kraken dont 443 580 \$ ont été reçus pour soutenir la recherche.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Principales informations financières annuelles

	Exercice clos le 31 décembre 2020 (\$)	Exercice clos le 31 décembre 2019 (\$)	Exercice clos le 31 décembre 2018 (\$)
État du résultat global			
Total des produits	12 274 899	15 145 976	6 707 956
Coût des ventes	6 452 048	8 441 506	3 902 538
Perte découlant des activités d'exploitation	(4 773 250)	(3 177 038)	(3 982 668)
Perte nette	(5 534 933)	(3 003 486)	(2 852 389)
Perte de base et diluée par action	(0,04)	(0,02)	(0,03)

	Exercice clos le 31 décembre 2020 (\$)	Exercice clos le 31 décembre 2019 (\$)	Exercice clos le 31 décembre 2018 (\$)
État de la situation financière			
Total des actifs	34 820 074	18 090 876	14 028 465
Total des actifs courants	25 644 350	13 498 657	9 738 966
Total des passifs courants	14 696 183	6 262 178	4 815 590
Total des passifs	18 808 651	8 427 558	5 731 030
Total des capitaux propres	16 011 423	9 663 318	8 297 435

La société a subi une perte de 5 534 933 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, comparativement à une perte de 3 003 486 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Des paiements fondés sur des actions de 975 299 \$ (1 370 745 \$ en 2019) ont été comptabilisés lors de l'attribution d'options d'achat d'actions dans le cadre du régime incitatif d'options d'achat d'actions de la société.

Sommaire des informations trimestrielles

Le tableau qui suit présente les principales informations financières pour chacun des huit derniers trimestres :

	Produits (\$)	Charges d'exploitation, à l'exclusion des paiements fondés sur des actions (\$)	Paiements fondés sur des actions (\$)	Bénéfice net (perte nette) (\$)	Résultat global (\$)	Bénéfice (perte) de base et dilué(e) par action (\$)
T4 2020	2 056 832	3 902 994	107 202	(3 530 650)	(3 538 232)	(0,02)
T3 2020	1 545 463	2 796 150	412 319	(2 603 496)	(2 593 227)	(0,02)
T2 2020	2 281 929	1 689 057	220 420	(128 724)	(165 953)	0,00
T1 2020	6 390 675	1 882 739	235 358	727 937	1 005 882	0,00
T4 2019	4 616 644	2 114 536	288 276	(237 546)	(634 081)	0,00
T3 2019	7 822 452	2 585 027	999 469	95 242	317 253	0,00
T2 2019	1 337 495	2 486 264	8 200	(1 988 914)	(1 944 881)	(0,01)
T1 2019	1 369 385	1 663 155	74 800	(862 450)	(782 344)	(0,01)

Remarques : Les charges d'exploitation sont définies comme étant les charges administratives, les frais de recherche et de développement et les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.

Le tableau qui suit présente des informations comparatives sur les bilans trimestriels :

	Total des actifs (\$)	Total des actifs courants (\$)	Total des passifs courants (\$)	Total des passifs (\$)
T4 2020	34 820 074	25 644 350	14 696 183	18 808 651
T3 2020	16 522 469	11 427 782	4 644 690	7 073 870
T2 2020	19 136 681	14 166 234	5 320 246	7 707 041
T1 2020	19 248 329	14 224 596	5 983 912	8 293 155
T4 2019	18 090 876	13 498 657	6 262 178	8 427 558
T3 2019	17 273 370	12 492 410	4 776 548	7 116 466
T2 2019	20 090 135	13 892 388	8 867 266	11 164 027
T1 2019	18 726 179	12 266 678	5 718 495	8 000 358

Trimestre clos le 31 décembre 2020

La société a comptabilisé des produits de 2 056 832 \$ (4 616 644 \$ en 2019) tirés de la vente de biens et de la prestation de services, soit une baisse par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de la livraison de batteries sous-marines à un client pour un montant de 3,8 millions de dollars au cours de l'exercice précédent. Les produits de la société peuvent fluctuer considérablement d'un trimestre à l'autre, ce qui s'explique par le calendrier des commandes et les délais d'approvisionnement en pièces. Au 31 décembre 2020, les passifs au titre des contrats de la société, qui se sont établis à 8 761 477 \$ (2 445 223 \$ en 2019), s'entendent des avances des clients sur les commandes de produits, l'augmentation enregistrée d'un exercice à l'autre étant liée aux dépôts au titre des commandes de la Marine royale danoise et de Remontowa Shipbuilding S.A.

Le coût des ventes reflète la comptabilisation du produit en fonction des expéditions au cours des trimestres ainsi que la répartition des salaires des employés principalement impliqués dans les activités de production et a été inférieur à celui de l'exercice précédent, se chiffrant à 1 098 270 \$ (2 244 848 \$ en 2019). La diminution du coût des ventes est attribuable au coût associé à la fabrication des batteries sous-marines livrées au cours de l'exercice précédent. La société a réalisé un profit brut de 958 562 \$ (2 371 796 \$ en 2019). La marge brute s'est établie à 47 % pour le trimestre, ce qui est inférieur à la marge brute de 51 % de l'exercice précédent, en raison de la modification de la composition des produits.

Les charges administratives ont augmenté de 92 % au cours du trimestre pour se chiffrer à 3 138 616 \$, en comparaison de 1 634 185 \$ pour l'exercice précédent, ce qui s'explique par les coûts liés à la croissance de l'effectif. À la clôture du trimestre, Kraken comptait 132 employés, comparativement à 100 pour l'exercice précédent. Les charges administratives tiennent compte des éléments notables suivants : les salaires et les avantages sociaux ont augmenté pour s'établir à 2 362 918 \$ (1 582 854 \$ en 2019) en raison à la fois de l'augmentation de l'effectif et de la rémunération, les honoraires comptables et juridiques se sont accrus pour se chiffrer à 276 038 \$ (129 801 \$ en 2019), les coûts relatifs au statut de société ouverte ont diminué pour s'établir à 52 354 \$ (204 091 \$ en 2019) et les abonnements aux logiciels ont augmenté pour s'élever à 100 707 \$ (85 209 \$ en 2019). Elles englobent également les coûts liés aux déplacements, qui ont diminué pour se chiffrer à 17 912 \$ (208 316 \$ en 2019) du fait des annulations de réunions d'affaires, de foires commerciales et de conférences en raison de la COVID-19.

Les frais de recherche et de développement ont augmenté au cours du trimestre pour s'établir à 431 494 \$ (224 914 \$ en 2019), du fait du calendrier des dépenses de divers programmes de recherche et de développement ainsi que du calendrier de l'aide gouvernementale et des remboursements de la Supergrappe de l'économie océanique et des partenaires financiers qui sont portés en déduction des frais de recherche et de développement.

Au cours du trimestre clos le 31 décembre 2020, la société a reçu une aide gouvernementale d'un montant de 1 473 650 \$ (854 258 \$ en 2019), compte non tenu du projet OceanVision. L'aide gouvernementale a été classée à titre de déduction de 117 678 \$ du coût des ventes (14 041 \$ en 2019), de 943 600 \$ des frais de recherche et de développement (825 813 \$ en 2019), de 364 723 \$ des charges administratives (14 404 \$ en 2019) et de 47 649 \$ des travaux de construction en cours (néant en 2019).

Au cours du trimestre clos le 31 décembre 2020, la société a reçu des remboursements dans le cadre du projet OceanVision, notamment des remboursements de 401 311 \$ (696 073 \$ en 2019) de la Supergrappe de l'économie océanique et de 247 486 \$ (460 162 \$ en 2019) de partenaires financiers. L'aide liée au projet OceanVision a été classée à titre de déduction de 366 181 \$ des frais de recherche et de développement (751 779 \$ en 2019), de 33 470 \$ des charges administratives (61 558 \$ en 2019) et de 249 146 \$ des travaux de construction en cours (342 898 \$ en 2019).

L'amortissement des immobilisations corporelles a totalisé 332 884 \$ pour le trimestre (255 437 \$ en 2019), ce qui s'explique par l'accroissement des actifs, tandis que l'amortissement des immobilisations incorporelles s'est accru pour s'établir à 76 459 \$ (63 891 \$ en 2019) en raison de l'incidence du change.

La société a comptabilisé une charge de rémunération fondée sur des actions de 107 202 \$, ce qui représente la juste valeur des options dont les droits ont été acquis au cours du trimestre clos le 31 décembre 2020. Au cours de la période correspondante de l'exercice précédent, la société a comptabilisé une rémunération fondée sur des actions de 288 276 \$. La diminution est attribuable au calendrier des émissions d'options.

La société a comptabilisé une perte de 3 530 650 \$ et un résultat global représentant une perte de 3 538 232 \$ pour le trimestre, en comparaison d'une perte de 237 546 \$ et d'un résultat global représentant une perte de 634 081 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Exercice clos le 31 décembre 2020

La société a comptabilisé des produits de 12 274 899 \$ (15 145 976 \$ en 2019) tirés de la vente de biens et de la prestation de services, comparativement à 9,9 millions de dollars pour l'exercice précédent, ce qui représente une diminution de 2 871 077 \$, en raison de la baisse des ventes de batteries sous-marines. Les passifs au titre des contrats de la société se sont établis à 8 761 477 \$ (2 445 223 \$ en 2019) et se rapportent aux avances des clients sur les commandes. L'augmentation enregistrée d'un exercice à l'autre est liée aux dépôts au titre des commandes de la Marine royale danoise et de Remontowa Shipbuilding S.A.

Le coût des ventes reflète la comptabilisation du produit en fonction des expéditions au cours des trimestres ainsi que la répartition des salaires des employés principalement impliqués dans les activités de production. En raison de la baisse de la production de batteries sous-marines au cours de l'exercice considéré, le coût des ventes a été inférieur à celui de l'exercice précédent, se chiffrant à 6 452 048 \$ (8 441 506 \$ en 2019). La marge brute s'est établie à 5 822 851 \$ ou à 47 % pour l'exercice (marge brute de 6 704 470 \$ ou de 44 % en 2019).

Les charges administratives ont augmenté de 2 681 798 \$ pour atteindre 7 963 527 \$ pour l'exercice (5 281 729 \$ en 2019), ce qui s'explique à la fois par la hausse des effectifs et par diverses charges administratives telles que les loyers et les coûts relatifs au statut de société ouverte. À la clôture de l'exercice 2020, Kraken comptait 132 employés, comparativement à 100 pour l'exercice précédent. Les charges administratives comprennent les éléments exceptionnels suivants : les salaires et les avantages sociaux ont augmenté pour s'établir à 4 909 592 \$ (3 326 318 \$ en 2019) en raison de la hausse de l'effectif et de la rémunération, les honoraires comptables et juridiques se sont chiffrés à 736 100 \$ (422 640 \$ en 2019) et les abonnements aux logiciels se sont élevés à 489 872 \$ (225 670 \$ en 2019). Elles englobent également des coûts liés aux déplacements de 159 646 \$ (816 543 \$ en 2019), lesquels ont fléchi du fait des annulations de réunions d'affaires, de foires commerciales et de conférences qui ont découlé de la COVID-19, ainsi que les frais liés aux services des agents des transferts et les coûts relatifs au statut de société ouverte, qui ont diminué pour s'établir à 208 967 \$ (335 193 \$ en 2019).

Au cours de l'exercice, la société a réalisé une perte de change de 363 430 \$ (perte de 57 281 \$ en 2019).

Les crédits d'impôt à l'investissement recouvrables ont augmenté pour se chiffrer à 650 138 \$ (338 219 \$ en 2019), en raison de la croissance des activités de recherche scientifique et de développement expérimental.

Les charges d'amortissement engagées au cours de l'exercice ont totalisé 1 104 133 \$, en comparaison de 1 680 392 \$ pour l'exercice précédent. L'amortissement des immobilisations corporelles a augmenté pour s'établir à 805 657 \$ pour l'exercice (767 185 \$ en 2019), du fait de la hausse des immobilisations corporelles, tandis que l'amortissement des immobilisations incorporelles a diminué pour se chiffrer à 298 476 \$ (913 207 \$ en 2019), car les contrats conclus avec des clients ont été entièrement amortis.

Les frais de recherche et de développement ont diminué par rapport à ceux inscrits à l'exercice précédent, totalisant 1 203 280 \$ (1 886 861 \$ en 2019), ce qui résulte du calendrier des dépenses de divers programmes de recherche et de développement et de l'aide gouvernementale. L'aide gouvernementale, compte non tenu du projet OceanVision, a totalisé 4 509 039 \$ (1 791 707 \$ en 2019) au cours de la période, dont une tranche de 292 381 \$ (345 429 \$ en 2019) a été comptabilisée en déduction du coût des ventes, une tranche de 3 279 017 \$ (1 431 874 \$ en 2019) a été comptabilisée en déduction des frais de recherche et de développement, une tranche de 889 992 \$ (14 404 \$ en 2019) a été comptabilisée en déduction des charges administratives et une tranche de 47 649 \$ (néant en 2019) a été comptabilisée en déduction des travaux de construction en cours. Le projet OceanVision a reçu une aide de 2 590 963 \$ de la Supergrappe de l'économie océanique (696 073 \$ en 2019) et de 972 538 \$ de partenaires financiers (460 162 \$ en 2019) au cours de la période, dont une tranche de 2 390 283 \$ (751 779 \$ en 2019) a été comptabilisée en déduction des frais de recherche et de développement, une tranche de 58 578 \$ (néant en 2019), a été comptabilisée en déduction du coût des ventes, une tranche de 91 703 \$ (61 558 \$ en 2019) a été comptabilisée en déduction des charges administratives et une tranche de 1 022 937 \$ (342 898 \$ en 2019) a été comptabilisée en déduction des travaux de construction en cours.

La société a comptabilisé une rémunération fondée sur des actions de 975 299 \$ (1 370 745 \$ en 2019), ce qui représente la juste valeur des options dont les droits ont été acquis en 2020. La diminution enregistrée d'un exercice à l'autre reflète le moment où les options sont émises en faveur des employés.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Au 31 décembre 2020, le fonds de roulement de la société s'établissait à 10 948 167 \$ (7 236 479 \$ en 2019). La trésorerie et les équivalents de trésorerie se chiffraient à 12 924 509 \$ au 31 décembre 2020, comparativement à 2 097 199 \$ au 31 décembre 2019. De plus, la société disposait d'une trésorerie soumise à des restrictions de 1 057 982 \$ (néant en 2019) détenue par la voie d'un certificat de placement garanti comme sûreté pour des lettres de crédit à l'égard de paiements anticipés reçus en vertu d'un contrat de fabrication qui viennent à échéance le 31 octobre 2024.

En octobre 2020, la société a conclu un placement par voie de prise ferme visant des actions ordinaires dans le cadre d'un prospectus simplifié. Un nombre total de 15 500 000 actions ordinaires ont été vendues à un prix de 0,67 \$ par action ordinaire pour un produit brut de 10 385 000 \$. Les frais d'émission d'actions liés au placement par voie de prise ferme, y compris la commission des courtiers, ainsi que les honoraires juridiques et comptables, se sont élevés à 946 407 \$.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la société a reçu un produit de 928 743 \$ à l'exercice de 4 650 167 options sur actions (produit de 157 620 \$ à l'exercice de 1 025 666 options sur actions au 31 décembre 2019). En outre, la société a reçu un produit de 297 000 \$ à l'exercice de 495 000 bons de souscription d'actions (produit de 3 241 433 \$ à l'exercice de 8 889 442 bons de souscription au 31 décembre 2019).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la société a comptabilisé des entrées de trésorerie de 2 790 721 \$ (sorties de trésorerie de 5 012 739 \$ en 2019) liées aux activités d'exploitation. Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont élevées à 3 236 438 \$, contre 1 014 585 \$ pour 2019. Les activités de financement se sont traduites par des entrées de trésorerie de 11 103 410 \$ (3 109 492 \$ en 2019).

Dans l'ensemble, la trésorerie a augmenté de 10 657 693 \$ pour se chiffrer à 12 924 509 \$ (2 097 199 \$ en 2019) si l'on ne tient pas compte de l'incidence du change sur celle-ci.

Une banque commerciale a émis, au nom de la société, des lettres de crédit de soutien d'un montant de 1 802 916 \$ US (2 298 682 \$ CA) et de 6 214 595 \$ US (7 923 484 \$ CA) à des clients au titre de garanties anticipées fournies par Exportation et développement Canada. Les lettres de crédit viennent à échéance le 31 décembre 2021, le 30 octobre 2023 et le 31 octobre 2024, respectivement.

Aucun dividende en trésorerie n'a été déclaré ou versé depuis la date de constitution et la société n'a pas l'intention de verser des dividendes sur ses actions ordinaires. La société prévoit que tous les fonds disponibles seront utilisés pour financer la croissance de ses activités.

RISQUES ET INCERTITUDES

La société est une entreprise relativement nouvelle ayant un historique d'exploitation limité et, en plus de faire face à tous les risques d'ordre concurrentiel liés au secteur des sonars et de la robotique sous-marins, elle sera confrontée à tous les risques inhérents à la croissance d'une entreprise, notamment ceux liés à l'accès au capital, à la capacité d'attirer et de retenir du personnel qualifié, à la capacité d'attirer et de conserver des clients et à la capacité de mettre en place des procédures d'exploitation et de contrôle appropriées.

Les risques liés au secteur d'activité s'entendent notamment de ce qui suit :

- *Risque lié à la concurrence* – Le secteur du sonar dans laquelle la société exerce ses activités est hautement concurrentielle. Les concurrents de la société vont de petites sociétés ne proposant qu'un seul produit à des sociétés diversifiées œuvrant dans l'industrie militaire, des sonars et de l'imagerie marine. Certains des concurrents de la société peuvent disposer de capacités d'ingénierie, de fabrication et de commercialisation plus étendues ou plus spécialisées;
- *Risque lié à la technologie* – Le succès futur de la société dépendra de sa capacité à mettre au point de nouvelles technologies qui seront acceptées par le marché. Le marché des sonars est caractérisé par des technologies qui changent rapidement et des normes sectorielles qui évoluent constamment;

- *Protection de la propriété intellectuelle* – Il se pourrait que la société ne soit pas en mesure de protéger adéquatement ses droits de propriété intellectuelle, ce qui pourrait nuire à sa capacité à faire face à la concurrence. La protection des droits de propriété intellectuelle de la société est essentielle au maintien de sa capacité à soutenir la concurrence et à assurer sa réussite commerciale. La société dispose actuellement d'enregistrements de marques et s'appuie sur une combinaison de lois sur les droits d'auteur, les marques et les secrets commerciaux, de procédures de confidentialité, de dispositions contractuelles et d'autres mesures pour protéger ses informations exclusives. Cependant, toutes ces mesures n'offrent qu'une protection limitée.
- *Fournisseurs externes* – Les activités de la société sont tributaires de la disponibilité des composants ainsi que de la fabrication et de la livraison par des fournisseurs clés de certains produits et services. En outre, les activités de la société dépendent de la livraison en temps voulu de matériaux par des fournisseurs externes. La société ne peut pas être certaine que les matériaux, les composants et les sous-systèmes seront disponibles, ou qu'elles le seront dans les quantités requises;
- *Contrats gouvernementaux* – La société sera en partie tributaire de contrats gouvernementaux, lesquels peuvent n'être que partiellement financés, peuvent être résiliés et sont fortement réglementés et audités. La résiliation d'un ou de plusieurs de ces contrats pourrait avoir des répercussions négatives sur les activités de la société;
- *Appels d'offres concurrentiels* : La société tirera des produits importants de contrats attribués par la voie d'un processus d'appel d'offres ouvert qui peut l'obliger à engager des coûts considérables, et il se pourrait qu'elle ne parvienne pas à maintenir ses produits actuels et prévus si elle n'arrive pas à soutenir la concurrence.

L'éclosion de coronavirus, appelé la « COVID-19 », a poussé les gouvernements de par le monde à adopter des mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus. Ces mesures, qui comprennent l'interdiction de voyager, la quarantaine volontaire et le maintien d'une distance physique ont perturbé de manière importante les activités des entreprises à l'échelle mondiale, donnant lieu de ce fait à un ralentissement économique. Les marchés boursiers mondiaux ont été en proie à une volatilité importante et à une fragilité. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi en mettant de l'avant d'importantes mesures monétaires et fiscales ayant pour objectif de stabiliser les conditions économiques. À l'heure actuelle, la durée et les répercussions de la pandémie de COVID-19 restent inconnues, tout comme l'efficacité des interventions des banques centrales et des gouvernements. Il n'est pas possible d'estimer de manière fiable la durée et la gravité de la suite des événements et ni l'incidence sur les résultats financiers et la situation financière de la société et de ses filiales en exploitation sur les périodes futures. Au cours de l'exercice, la société a subi de légers retards en ce qui a trait à l'obtention de certaines composantes et à la réalisation d'essais en mer. La société a obtenu une subvention du gouvernement dans le cadre du programme de Subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC »), comme il est mentionné à la note 19 des états financiers.

Un investissement dans les actions ordinaires de la société est hautement spéculatif et assujéti à un certain nombre de risques et d'incertitudes. Seules les personnes qui peuvent assumer le risque de perdre la totalité de leur investissement devraient participer. Un investisseur doit examiner attentivement les risques décrits ci-dessus et les autres informations déposées auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières avant d'investir dans les actions ordinaires de la société. Les risques décrits ci-dessus ne sont pas les seuls auxquels nous sommes exposés. Des risques supplémentaires que la société estime négligeables à l'heure actuelle pourraient devenir des facteurs importants qui auront une incidence sur ses activités. Si un ou plusieurs de ces risques se manifestent ou si d'autres risques se matérialisent, il pourrait s'ensuivre de graves torts aux activités, aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la société, et les investisseurs pourraient perdre la totalité de leur investissement.

GESTION DU CAPITAL

La gestion du capital de la société vise à préserver une position financière appropriée pour soutenir ses activités et ses stratégies de croissance, à fournir un rendement adéquat aux actionnaires et à respecter ses obligations courantes.

La structure du capital de la société se compose des capitaux propres et des obligations à long terme ainsi que des obligations locatives. La société procède à des ajustements de la structure du capital en fonction de la conjoncture économique, de sa situation financière et de sa performance. Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, la société peut émettre de nouvelles actions, racheter des actions ou verser des dividendes, émettre de nouveaux titres d'emprunt et vendre des actifs pour réduire la dette.

INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DU RISQUE

Les risques auxquels est exposée la société ainsi que l'incidence de ses instruments financiers au 31 décembre 2020 sont résumés ci-dessous :

Risque de crédit

La valeur comptable des actifs financiers correspond à l'exposition maximale au risque de crédit. L'exposition maximale au risque de crédit à la date de clôture s'établissait comme suit.

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Trésorerie et équivalents de trésorerie et trésorerie soumise à des restrictions	13 982 491 \$	2 097 199 \$
Clients et autres débiteurs	3 119 920	5 083 740
	17 102 411 \$	7 180 939 \$

Au 31 décembre 2020, 63 % du solde des créances clients était exigible auprès de deux clients (66 % des créances clients étaient exigibles auprès de deux clients en 2019). Au 31 décembre 2020, la société avait comptabilisé des passifs au titre des contrats de 8 761 477 \$ (2 445 223 \$ en 2019).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la société éprouve de la difficulté à honorer les obligations liées à ses passifs financiers qui se règlent par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier. La stratégie que suit la société pour gérer le risque de liquidité consiste à faire en sorte, dans la mesure du possible, qu'elle dispose toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses obligations à leur échéance, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles. Au 31 décembre 2020, la société disposait d'un solde de trésorerie de 12 924 509 \$ (2 097 199 \$ au 31 décembre 2019) pour régler des passifs courants de 14 696 183 \$ (6 262 178 \$ au 31 décembre 2019).

Risque de marché

Le risque de marché s'entend du risque de perte qui peut découler de tout changement des facteurs liés au marché, notamment les taux d'intérêt, les taux de change et les cours des marchandises et des titres de capitaux propres.

a) Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2020, la trésorerie et les équivalents de trésorerie se chiffraient à 12 924 509 \$, la trésorerie soumise à des restrictions s'élevait à 1 057 982 \$ et une somme de 709 098 \$ avait été prélevée sur la ligne de crédit d'exploitation. La somme prélevée sur la ligne de crédit d'exploitation porte intérêt à un taux annuel de 3,95 % payable mensuellement.

La société est exposée au risque de taux d'intérêt sur le solde de sa ligne de crédit.

b) Risque de change

L'exposition de la société au risque de change est limitée aux ventes en dollars américains, en livres sterling, en euros et en couronnes danoises. La société n'a recours à aucune forme de couverture contre les fluctuations des taux de change.

Juste valeur

Il n'y a eu aucun transfert entre les actifs et les passifs de niveau 1, de niveau 2 et de niveau 3 au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020. Il est estimé que la juste valeur des instruments financiers de la société avoisine leur valeur comptable.

Le tableau suivant présente la juste valeur et le niveau des éléments en fonction de la hiérarchie.

31 décembre 2020	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers au coût amorti :			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12 924 509 \$	– \$	– \$
Clients et autres débiteurs	–	3 119 920	–
Trésorerie soumise à des restrictions	1 057 982	–	–
Passifs financiers au coût amorti :			
Dette bancaire	–	709 098	–
Fournisseurs et autres créditeurs	–	4 698 963	–
Obligations à long terme	–	668 860	–

UTILISATION D'ESTIMATIONS ET DE JUGEMENTS

L'établissement d'états financiers conformément aux IFRS exige que la direction formule des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs à la date des états financiers et sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les estimations sont revues régulièrement en fonction de l'expérience historique et d'autres facteurs jugés pertinents dans les circonstances. Toute révision des estimations à l'égard de l'incidence de la valeur comptable des actifs et des passifs de la société qui en a découlé est comptabilisée de manière prospective.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Les événements suivants ont eu lieu après le 31 décembre 2020 :

- Après la clôture de l'exercice, 698 334 options ont été exercées pour un produit de 151 868 \$.
- Le 7 avril 2021, Kraken a déposé un prospectus simplifié de base auprès des autorités en valeurs mobilières compétentes de chaque province et territoire du Canada en vue du placement d'un maximum de 65 millions de dollars d'actions ordinaires, de bons de souscription, de reçus de souscription et de titres de créance.
- Le 8 avril 2021, Kraken a annoncé qu'elle avait signé une lettre d'intention non exécutoire visant l'acquisition de la société de services sous-marins PanGeo Subsea Inc.
- Le 19 avril 2021, Kraken a annoncé qu'elle avait acquis 13 Robotics Ltda du Brésil pour une contrepartie de 220 000 \$ US.

DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION AU 26 AVRIL 2021

- Capital social autorisé et émis

Catégorie	Valeur nominale	Autorisé	Nombre émis
Actions ordinaires	Sans valeur nominale	Nombre illimité	168 511 764

- Sommaire des options en circulation

Nantissement	Nombre	Nombre exerçable	Prix d'exercice	Date d'expiration
Options	608 333	608 333	0,25	18 juillet 2021
Options	500 000	500 000	0,70	5 mars 2022
Options	1 500 000	1 000 000	0,63	14 juillet 2022
Options	400 000	400 000	0,63	14 juillet 2022
Options	2 656 666	1 738 384	0,53	8 septembre 2022
Options	75 000	25 000	0,44	1 ^{er} mai 2023
Options	1 500 000	500 000	0,57	14 juillet 2023
Options	300 000	100 000	0,51	4 août 2023
Options	1 000 000	500 000	0,63	14 juillet 2024
	8 539 999	5 371 717		

ADOPTION DE NOUVELLES PRISES DE POSITION COMPTABLES

- a) L'IASB a publié les normes suivantes qui n'ont pas été appliquées aux fins d'établissement des présents états financiers consolidés étant donné qu'elles prendront effet au cours des exercices qui ouvriront après la période de présentation de l'information considérée.

Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (modifications de l'IAS 1)

Le 23 janvier 2020, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, qui visent à clarifier le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants. Le 15 juillet 2020, l'IASB a publié une modification afin de reporter la date d'entrée en vigueur d'un an. Les modifications ont éliminé l'obligation selon laquelle le droit de différer le règlement ou le transfert d'un passif pour au moins douze mois doit être inconditionnel. Le droit doit plutôt être substantiel et exister à la date de clôture. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023. Une application anticipée est permise.

Immobilisations corporelles – Produit antérieur à l'utilisation prévue (modifications de l'IAS 16)

Le 14 mai 2020, l'IASB a publié *Immobilisations corporelles – Produit antérieur à l'utilisation prévue (modifications de l'IAS 16)*. Les modifications précisent que le produit de la vente d'éléments qui ont été produits avant que l'immobilisation corporelle connexe ne soit prête à être utilisée doit être comptabilisé dans le résultat net, de même que les coûts de production connexes. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2022. Une application anticipée est permise.

Contrats déficitaires – Coût d'exécution du contrat (modifications de l'IAS 37)

Le 14 mai 2020, l'IASB a publié *Contrats déficitaires – Coût d'exécution du contrat (modifications de l'IAS 37)*. Les modifications précisent que les coûts compris dans le coût d'exécution d'un contrat au moment de déterminer si un contrat est déficitaire. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2022 et s'appliquent aux contrats existant à la date à laquelle les modifications sont appliquées pour la première fois. Une application anticipée est permise.

- b) Les prises de position modifiées sur les IFRS suivantes ont été adoptées avec prise d'effet le 1er janvier 2020 et n'ont eu aucune incidence sur les états financiers de la société.

IAS 1, Présentation des états financiers et IAS 8, Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs

Le 31 octobre 2018, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers* et à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*. Ces modifications clarifient la définition de « significatif » et l'harmonisent avec celle utilisée dans les normes IFRS. Les modifications doivent être appliquées de façon prospective aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

IFRS 3, Regroupements d'entreprises

Le 22 octobre 2018, l'IASB a publié une modification à IFRS 3, *Regroupement d'entreprises*, pour resserrer la définition du terme « entreprise » et instaurer un test de dépistage, lequel, s'il est concluant, élimine l'obligation de procéder à une évaluation détaillée de la définition d'entreprise. La modification doit s'appliquer de façon prospective aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les contrôles et procédures de communication de l'information (les « CPCI ») visent à fournir l'assurance raisonnable que l'information importante est recueillie et communiquée à la haute direction afin de permettre la prise de décisions en temps opportun à l'égard de l'information à fournir. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « CIIF ») vise à fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers consolidés destinés à être publiés ont été établis selon les principes comptables conformes aux IFRS.

Les sociétés inscrites à la Bourse de croissance TSX ne sont pas tenues de fournir, dans leurs documents annuels et intermédiaires, des déclarations relatives à l'établissement et au maintien des CPCI et du CIIF, au sens du Règlement 52-109. En particulier, le chef de la direction et le chef des finances, les dirigeants signataires, ne font aucune déclaration concernant l'établissement et le maintien de ce qui suit : a) des contrôles et autres procédures conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information que l'émetteur doit présenter dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports déposés ou transmis en vertu de la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation, et b) des processus visant à fournir une assurance raisonnable à l'égard de la fiabilité de la présentation de l'information financière et de la préparation des états financiers consolidés à des fins externes conformément aux PCGR de l'émetteur.

AUTRE INFORMATION

Des renseignements supplémentaires concernant la société figurent sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur son site Web à l'adresse www.krakenrobotics.com.